



Vannes, le 31 mars 2023

Monsieur le Préfet du Morbihan
Préfecture du Morbihan
BP 501
56019 VANNES Cedex

Monsieur le Préfet,

Il y a quasiment un an jour pour jour, un groupuscule émanant de structures connues pour leur souhait de nous engager dans la décroissance, dépassait les limites de l'entendement, en menant une action scandaleuse qui a conduit à la destruction d'un stock important de blé à St Gérard.

Ce week-end encore, certaines de ces structures ont participé au chaos de Sainte Soline !

Fort de défendre leur soi-disant modèle vertueux contre les soi-disant fermes usines et agriculture « industrielle », ils cautionnent des actes violents sans commune mesure avec les enjeux. Il pourrait paraître facile de reporter la faute sur les autres, mais les faits sont là. Un syndicat agricole a cautionné et activement participé à cette manifestation interdite, qui a occasionné des dégâts humains considérables, mais aussi des dégâts importants qui auront des conséquences sur les activités agricoles des agriculteurs concernés !

Dans notre démocratie les organisations syndicales, les associations et même les élus des territoires ont des droits et des devoirs. Aussi dans notre société de confiance, il est inconcevable de participer à des actes de destruction de biens privés !

Nous sommes persuadés que le désaccord peut faire avancer, mais pour cela il faut savoir dialoguer et sortir des dogmes pour construire des compromis. Cela a toujours été la position de nos syndicats.

Malheureusement, derrière les associations, mais aussi la confédération paysanne qui revendiquent cette action odieuse, se cache des décroissants simplement égoïstes qui ont le ventre plein et qui voudraient faire croire qu'il ne faut pas se préoccuper de nourrir la planète, pour revenir à une agriculture vivrière.

Et bien NON, à la FDSEA et chez les JA, nous pensons que la FRANCE a tous les atouts pour remplir cette noble cause qu'est celle de nourrir les femmes et les hommes, avec des produits de qualité, respectueux de l'environnement et du modèle social Français. Mais pour cela, il faut de l'eau. Une réserve d'eau, quel que soit sa taille, n'est pas de l'accaparement. Par exemple, une piscine est un bien privé à usage privé. Une réserve d'eau est un bien au service de la production alimentaire et donc au service de tous. Une réserve permet de stocker l'eau pour la restituer en fonction des besoins et peut aussi servir à d'autres usages d'utilité publique, comme assurer si besoin l'alimentation en eau potable, faciliter la lutte contre tous les incendies...

.../...

.../...



Ces groupuscules, décroissants en tout genre, veulent continuer d'instiguer l'idée dans l'inconscient collectif que l'agriculture Française serait industrielle ! Répéter un mensonge encore et encore n'en fait pas pour autant pas une vérité ! Oui, l'agriculture française et Morbihannaise sont riches de leur diversité de « modèles » : il y a des fermes de tailles variables, choisies par des agriculteurs, en véritables chefs d'entreprise, pour concilier leur savoir-faire, leur historique de productions, leur souhait d'organisation de travail, les contextes pédoclimatiques de leur territoire, les circuits commerciaux existants...

Si les activistes décroissants avaient réellement comme ambition d'empêcher le développement de l'agriculture dite "industrielle", ils devraient canaliser leur énergie à "déréférencer" tous les produits étrangers vendus dans les grands magasins, inciter les consommateurs à "manger français", plutôt que de bloquer des projets respectueux d'une des réglementations les plus contraignantes et restrictives au monde et de détruire des outils de production !

Au final, les conséquences de leurs agissements sont inverses à l'objectif affiché : en fragilisant l'agriculture française, ils font la place belle à l'agriculture "industrielle" importée ! Ces manipulations médiatiques sont avant tout une atteinte irrespectueuse au quotidien des agriculteurs mais aussi au travail de toutes les personnes dont le métier est lié à l'activité agricole. De plus dans un contexte d'attractivité de nos métiers agricole parfois limitée, ces atteintes à des projets d'agriculteurs pourrait « intimider » de futurs porteurs de projets.

Monsieur le Préfet, nous déplorons qu'un syndicat agricole, la Confédération paysanne, s'associe à ces groupuscules et plus particulièrement à ces actions. Son rôle est de défendre les agriculteurs et agricultrices. De tels agissements doivent être sanctionnés. La FDSEA et les Jeunes agriculteurs dénoncent fermement les actes criminels vécus à Sainte Soline et s'associent pleinement aux agriculteurs et agricultrices qui en subiront malheureusement les effets. Nous demandons des sanctions exemplaires contre les auteurs de ces actes intolérables, ainsi que contre les organisations y ayant participé et l'ayant relayé.

Pour toutes les raisons évoquées, nous demandons que le syndicat de la Confédération paysanne soit exclu de toutes les instances officielles du département, régionales et nationales et qu'il ne perçoivent plus de subventions publiques.

Ne doutant pas de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

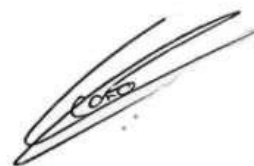
La Présidente de la FDSEA du Morbihan

Marie-Andrée Luherne



Le Président des Jeunes agriculteurs

Johann Conan



Copie :

- Monsieur le Président de la chambre d'agriculture du Morbihan
- Mesdames et messieurs les députés du Morbihan
- Madame et messieurs les sénateurs du Morbihan
- Madame la Présidente FDSEA 22, Messieurs les Présidents FDSEA 29 et 35
- Monsieur le président FRSEA Bretagne
- Madame la Présidente FNSEA
- Monsieur la Président de la FDSEA 79